

Informations communales – Octobre 2017

90 ans de M. Félix Gachoud

En date du 13 octobre 2017, une délégation du Conseil communal a rendu visite à M. Félix Gachoud afin de fêter son 90^{ème} anniversaire. Le Conseil communal lui adresse tous ses vœux de santé et de bonheur.



Fermeture du bureau communal

Durant les fêtes de fin d'année, le bureau communal sera fermé du lundi 25 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018. Réouverture le lundi 8 janvier 2018.

Devenir Premier Répondant

Vous avez plus de 18 ans révolus ?

Vous bénéficiez d'une bonne condition physique et psychique ?

Vous désirez venir en aide à votre proche bénévolement ?

Voulez-vous devenir Premier Répondant ?

Afin d'améliorer le pronostic vital des citoyens fribourgeois en cas d'arrêt cardiaque, le canton a développé un concept pour rendre possible l'intervention de premiers répondants (First Responders). Le but est de prodiguer précocement les gestes qui peuvent sauver une vie (massage cardiaque et défibrillation).

Conditions pour devenir « Premier Répondant » :

- Avoir la volonté de suivre ou avoir suivi une formation BLS-AED (Basic Life Support – Automated External Defibrillation) reconnue SRC, à répéter tous les 2 ans (le coût de cette formation sera pris en charge par la commune).

Les personnes qui souhaitent s'inscrire peuvent consulter le site internet de : Fribourg Cœur à l'adresse suivante : <http://fribourgcoeur.ch/> ou adresser un courrier à :

Ambulances Sud Fribourgeois
Premiers Répondants
Grand-Rue 96a à 1627 Vaulruz

Feux privés

Nous tenons à vous rappeler que l'article 30c de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement interdit l'incinération de déchets ailleurs que dans une installation prévue à cet effet. Cet article admet cependant l'incinération en plein air de déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins, dans la mesure où leur incinération ne cause pas d'immissions excessives.

De plus, l'article 26b de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair), spécifie ce qui suit :

1. Les déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins ne peuvent être incinérés hors d'une installation que s'ils sont suffisamment secs pour que leur incinération n'émette pratiquement pas de fumée.
2. L'autorité peut, s'il existe un intérêt prépondérant, autoriser, au cas par cas, l'incinération hors installation de déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins qui ne sont pas assez secs et que les immissions ne sont pas excessives.
3. Elle peut limiter ou interdire l'incinération hors installation de déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins en certains endroits ou à certaines périodes, si des immissions excessives sont à craindre.

Dans tous les cas, une demande officielle doit être adressée à la commune avant chaque feu.

Plan directeur cantonal - Révision

Dans le cadre de la révision du plan directeur cantonal, la phase de consultation publique est prévue à partir du mois de novembre 2017, pour une durée de trois mois.

Dans ce contexte, une soirée d'information publique à destination des autorités locales et de la population sera organisée en Veveyse, **le 13 décembre 2017 à 19h00 à la salle de gym de Le Crêt**. M. le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert y participera personnellement, accompagné de l'équipe de projet du PDCant.

« Réalités fribourgeoises : notre histoire, notre patrimoine » soirée organisée par la Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg, le 22 novembre prochain

La Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) Fribourg sort de ses murs pour présenter les collections fribourgeoises dans une série d'événements dans le canton. Une des missions de la BCU est d'assurer la conservation et la mise en valeur des sources d'information qui concourent à la mémoire cantonale.

Après la Singine et la Glâne, le cycle « Réalités fribourgeoises : notre histoire, notre patrimoine », organisé par la BCU, arrive dans la Veveyse.

Dans une première partie de la soirée, des documents audiovisuels uniques du district (photographies, cartes postales, affiches et films) seront dévoilés au public. Ensuite, des spécialistes animeront une table ronde sur l'importance du patrimoine culturel local et de sa préservation. Un apéritif conclura ce moment de partage et de discussion. **Cette soirée se déroulera au Cinéma Sirius, le mercredi 22 novembre 2017, de 19h30 à 21h30.**



Réseau Santé et Social de la Veveyse

Sur délégation des communes, le Réseau Santé et Social de la Veveyse (RSSV) dispense plusieurs prestations à la population veveysanne. Au fil des parutions, découvrez le RSSV et ses services.

Découverte n°1 : le Centre de puériculture

« La période la plus importante de la vie n'est pas celle des études universitaires, mais la première, celle qui court de la naissance à l'âge de six ans. » Maria Montessori. (Médecin et pédagogue).

Sensibles aux bouleversements multiples que peut engendrer une naissance ainsi que les premières années de vie d'un bébé, 2 infirmières puéricultrices sont à disposition des parents d'enfants de 0 à 4 ans. Elles sont là pour vous écouter, vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans les différentes étapes du développement de votre enfant. Aussi bien pour les soins, l'allaitement, l'alimentation, le sommeil, les pleurs ainsi que l'éducation.

Suite aux visites des sages-femmes, les infirmières puéricultrices prennent contact avec vous. Elles proposent des consultations à domicile sur rendez-vous ainsi que des consultations au Centre de puériculture tous les mardis et jeudis et à l'école de Porsel 2 x par mois. Une permanence téléphonique est ouverte du lundi au vendredi, de 8h00 à 9h00, pour répondre à vos questions.

Ce service est soutenu financièrement par les communes du district ainsi que par la Direction de la santé et des affaires sociales. La première consultation étant offerte, un forfait de CHF 30.- par année est ensuite demandé. Des cours de massages pour bébés ainsi que des cours d'urgences pédiatriques et préventions sont aussi dispensés.

Pour de plus amples renseignements, prenez contact avec les infirmières puéricultrices.

Réseau Santé et Social de la Veveyse, Rte de Misets 3, 1618 Châtel-St-Denis,
Tél : 021/948.61.03 ou visitez notre site : www.rssv.ch

**PRO
SENECTUTE**

PLUS FORTS ENSEMBLE

Le nouveau programme d'activités sport, formation et loisirs est dès à présent disponible gratuitement chez nous. Il y en a pour tous les goûts : danse du monde, tennis, fitness mémoire ou bien même des cours d'informatique. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations. Pro Senectute Fribourg, 026 347 12 40, info@fr.prosenectute.ch ou www.fr.prosenectute.ch

PRO SENECTUTE

PLUS FORTS ENSEMBLE

Vous avez de l'expérience dans le domaine des impôts,
Vous appréciez le contact avec les personnes âgées,
Vous avez du temps à partager ?
Pro Senectute a besoin de vous !

Nous cherchons des Bénévoles afin de renforcer notre team du service de déclaration d'impôts pour le district de la Veveyse.

Grace à notre service de déclaration d'impôts vous avez la possibilité d'aider les personnes âgées à remplir leur déclaration d'impôts pendant la période de janvier à avril.

Pour de plus amples renseignements ou pour fixer un rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter:
Isabelle Pannatier, Julia Rüttsche, responsables du service de déclaration d'impôts:
026 347 12 40 - info@fr.prosenectute.ch

Le Conseil communal